

Madame Malevizia, la blogueuse des soins

La sorcière des soins infirmiers

Sous le pseudonyme de Madame Malevizia, une infirmière alémanique tient depuis 2016 un blog bien connu outre-Sarine. Avec ce personnage de sorcière des soins, elle défend l'initiative «Pour des soins infirmiers forts». Elle explique comment est né son alter ego et son engagement pour la profession - et inspirera peut-être des Romands.

Texte: Martina Camenzind

Soins infirmiers: Comment avez-vous eu l'idée de vous engager pour les soins infirmiers?

Madame Malevizia: A l'origine, il y a le fait de ne pas pouvoir avoir d'enfant. J'ai été confrontée à cela et j'ai dû réfléchir à ce que je voulais faire de ma vie. Au début, j'ai pensé à une carrière mais, après un changement d'emploi, j'ai de nouveau été

confrontée aux côtés sombres du monde du travail. Dans le même temps, il y a eu le rejet par le Conseil national de l'initiative parlementaire de Rudolf Joder. Cela m'a révoltée. Peu après, j'ai assisté au Congrès de l'ASI à Davos où l'initiative populaire «Pour des soins infirmiers forts» a été lancée. J'ai su alors que je voulais m'engager pour cela. La seule question était de savoir comment. C'est alors que le rappeur Knackeboul (ndlr: un fameux rappeur suisse allemand) m'est venu à l'esprit: en 2016, il s'était opposé avec Stress à l'initiative pour le renvoi des étrangers criminels, même si ça lui avait valu une forte hostilité. Cela m'a montré qu'un individu peut contribuer à bouger les lignes. Mais il était

clair pour moi que je ne serais pas active en mon nom, c'est pourquoi j'ai choisi un pseudonyme.

C'est une chose de tenir un blog sous un pseudonyme, mais vous avez développé un personnage. Madame Malevizia a même un uniforme.

J'adore le carnaval et Malevizia vient d'un Schnitzelbank (ndlr: chanson de carnaval). Le nom me plaisait et il fallait que ce soit une sorcière, car elle correspond à l'image que j'ai d'une femme forte. Une sorcière est libre d'être belle ou non, gentille ou pas. Le terme de «Madame» est lié à son style, à la façon dont elle s'exprime. Elle est directe, mais elle reste honnête et polie. Et en tant que telle, elle attend des autres qui la traitent également de manière similaire.

Certains posts du blog ont été lus par plus de 80 000 personnes...

J'en suis moi-même surprise, mais cela en dit long sur les infirmières. Il s'agit

d'être reconnue par la société, de respecter une profession qui fournit des prestations incroyables tous les jours. Cela me ramène à mon uniforme: j'ai réfléchi à quoi Malevizia devait ressembler, j'ai tapé «Infirmière» dans Google et cliqué sur «Images». Tout le monde devrait faire ça une fois. D'un côté, on tombe sur le cliché de l'infirmière sexy, ce que ne sont pas les soignants. Je ne peux pas m'imaginer honnêtement qu'un homme qui a besoin de soins ait en tête de se jeter sur une infirmière; il a d'autres problèmes. Et de l'autre côté, il y a l'image de la sœur miséricordieuse, ce qui ne correspond pas non plus à la réalité.

Vous avez publié un article dans l'édition alémanique du 20 minutes...

J'avais posté un texte sur la pénurie infirmière. J'ai reçu peu après un e-mail d'une journaliste qui voulait aborder le sujet. Ça s'est fait peu après que l'ASI ait quitté le plan de mesures du Conseil fédéral et je lui ai expliqué cela.

Vous avez également une chronique sur le site alzheimer.ch.

Ça, c'est arrivé par hasard, mais j'en suis très contente et cela m'amuse beaucoup, car alzheimer.ch n'est pas n'importe quel site.

www.sbk-asi.ch/free4students
www.swissnursingstudents.ch

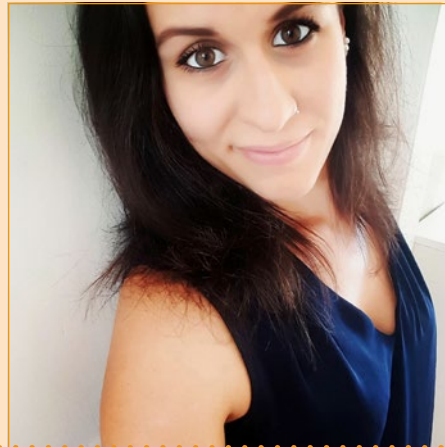


En tant qu'étudiante ou étudiant en soins infirmiers, vous pouvez adhérer gratuitement à l'ASI et à Swiss Nursing Students (SNS).

Pour Madame Malevizia, la sorcière incarne la figure d'une femme libre et forte.



Injustice choquante dans l'accès à la formation



Christine Perrin,

24 ans, est une étudiante de 3^{ème} année en soins infirmiers à la HES-Arc Santé à Neuchâtel. Elle est aussi membre du comité de l'ASI section NE/JU où elle représente les étudiants.

Et vous écrivez aussi pour la section bernoise de l'ASI. Vous avez connu un succès fulgurant.

En fait, oui. J'ai la chance d'avoir des personnes qui me soutiennent, notamment à l'ASI. J'écris moi-même, j'apprends beaucoup, y compris sur la politique de santé. Ce qui me frappe, ce sont les individus oubliés. En tant que Madame Malevezia, je m'engage pour l'humanité dans la santé.

Vos projets nous intéressent

Vous vous engagez de manière originale ou artistique? Faites-le savoir dans un article! Ecrivez à: soins-infirmiers@sbk-asi.ch

Vous avez tenu un discours lors de la remise de diplôme de la HES bernoise BZ Pflege. Que conseillez-vous aux étudiants?

Au niveau professionnel? Croyez en vous, toujours. Exprimez-vous. Actuellement, nous devons nous battre pour chaque chose, ce n'est pas juste, mais nous sommes les seuls à pouvoir le faire.

Les étudiants devraient-ils s'exprimer davantage?

Absolument – toujours. Chaque fois que l'occasion se présente, il faut dire ce que l'on fait. Parlez, écrivez, chantez si vous le pouvez. J'entends souvent: «C'est cool ce que tu fais, moi je ne pourrais pas.» Je comprends cela dans une certaine mesure, mais chacun peut agir dans son domaine. Ne vous plaignez pas, dites plutôt ce dont vous avez besoin pour pouvoir faire votre travail.

Le blog de Madame Malevezia (uniquement en allemand): www.pflegehexe.ch/bloggr

L'année propédeutique santé (APS) est destinée aux étudiants souhaitant suivre une formation de niveau bachelor en soins infirmiers. Elle est obligatoire pour les détenteurs d'un diplôme autre que dans un domaine de la santé, les personnes en possession d'une maturité gymnasiale ou encore d'un certificat de culture générale.

Dans le système de politique de formation actuel, ce sont les cantons qui fixent le prix des taxes d'études annuelles des HES. Imaginez ma réaction lorsque j'ai appris que les Neuchâtelois qui envisagent à la rentrée de septembre 2019 de suivre la formation APS se verront facturer la somme de 3200 francs! Cette taxe annuelle sera trois fois plus élevée à Neuchâtel qu'à Genève ou Lausanne. En Valais, le montant de l'APS est de 300 francs, soit une différence de 2900 francs pour la même formation!

Je suis devenue membre de l'ASI puis du comité de la section NE/JU en tant que représentante des étudiants, afin de valoriser la profession et les valeurs infirmières et défendre nos droits. Les conditions d'accès à la formation en font partie. Il est injuste et choquant que les cantons coupent dans les budgets destinés à la formation. Cette situation est discriminante et aura un réel impact dans le choix des études. La politique de formation neuchâteloise ne garantit plus un accès équitable à l'APS et limite l'accès aux formations santé de niveau HES. Des conditions d'accès favorables à ces formations se doivent d'être maintenues afin de garantir la relève, la qualité des soins et la pérennité des métiers de la santé de niveau HES. Cette situation interroge sur les raisons d'une telle augmentation dans le canton de Neuchâtel, sachant que dans tous les autres cantons romands, le coût est stable et nettement inférieur.

Comme le dit le conférencier Philippe Block, «investir dans la formation c'est conjuguer au présent mais aussi au futur le souci des hommes et le souci des résultats». Les politiques se doivent de valoriser le potentiel des jeunes et d'offrir une équité financière dans l'accès aux différentes formations disponibles dans un canton.



Bonne nouvelle: l'ASI soutient financièrement les personnes qui souhaitent entamer une formation en soins infirmiers mais ne peuvent pas se le permettre. Informations: <http://bit.ly/2h2BMYz>